



**DEMANDE D'AUTORISATION D'INSCRIPTION
LICENCE L2 ou L3
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

La demande d'autorisation d'inscription s'adresse à toute personne ayant des acquis universitaires, des diplômes nationaux ou internationaux.

NOM

PRÉNOM

DISCIPLINE ENVISAGÉE

NIVEAU SOUHAITÉ : Licence 2 Licence 3 Master 1 Master 2

Adresse

Ville/code postal

e.mail
Portable -----@-----

Nationalité

N° d'étudiant ICP

Date de naissance

Lieu de naissance* C.P. :

N° I.N.S.E.E.

N° INE ou BEA

I.N.S.E.E. = n° de sécurité sociale moins le code clé.

INE ou BEA = N° indiqué sur le relevé de notes du Baccalauréat

* *En lettres capitales*

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE PAR LA COMMISSION



BACCALAURÉAT

Série	Académie ou Pays	Année

ÉTUDES APRÈS LE BACCALAURÉAT

DESCRIPTIF du CURSUS (ne pas inscrire les années ICP dans ce tableau-ci)			
Année(s) Universitaire(s)	Établissement(s) ou Activité(s)	Discipline(s)	Diplôme(s) préparé(s)
RÉSULTATS OBTENUS			
Titre des diplômes			
Si diplôme incomplet, listes des modules validés			
N.B. : Joindre la photocopie des diplômes obtenus ou des modules validés.			

Langues pratiquées	Niveau certifié (ou estimé)
LV1	
LV2	
LV3	



Dépôt ou envoi de votre dossier :

Au
Secrétariat de la Faculté des Lettres
Bâtiment B - 1^{er} Etage
21 rue d'Assas 75270 PARIS Cedex 06

Ou par courriel adressé à :
lettres@icp.fr

Date limite de dépôt :

- 15 mai (commission de JUIN)
- 15 Juin (commission de JUILLET)
- 30 Août (commission de SEPTEMBRE)

Ouverture du secrétariat :

Du lundi au vendredi : de 09h30 à 12h30,
Au mois de juillet/août : nous contacter avant tout dépôt de dossier via lettres@icp.fr

Liste des pièces à joindre au dossier

- Lettre **obligatoire** expliquant le choix de la discipline et votre projet professionnel.
- Photocopie du Baccalauréat (diplôme et relevé de notes) ou du diplôme de fin d'études secondaires du pays d'origine + (traduction certifiée).
- Photocopie des diplômes étrangers + (traduction certifiée) ou français (DEUG, Licence, Maîtrise, BTS, DUT, IEP, IUT, École de Commerce, etc ...), des relevés de notes et des attestations de réussite ainsi que de la brochure descriptive des études.
- Photocopie des relevés de notes Hypokhâgne ou Khâgne, ainsi que la décision d'équivalence remise par l'université de rattachement.
- Photocopie des attestations de réussite obtenues à l'ICP.
- Justification de votre transfert de dossier si vous avez déjà été inscrit en université française autre que l'Institut Catholique de Paris.

LES RÉSULTATS VOUS SERONT COMMUNIQUÉS PAR COURRIER UNIQUEMENT

L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE, PÉDAGOGIQUE ET FINANCIÈRE NE POURRA AVOIR LIEU QU'APRÈS RÉCEPTION DE CE COURRIER

